de mon freie, il y a plus d'un an que je ne l'ai vu quoique j'aie été plusieurs fois à son auberge. Je juge qu'il n'ose pas paraître devant moi. Je ne me rebuterai point cependant, et je ferai mon possible pour le faire partir. Prions pour lui, recommandez-moi toujours aux prières de nos bons aims en Notre-Seigneur.

Je suis avec le plus sincère attachement ma tres chère sœur. Votre tres humble et très obéissant serviteur et frère

Dupliessis de la Compagn e de Jésus

Pans, le 25 de février 1759

A ma révérende mère

Lu révérende mere Duplessis de Ste Helène, Supérieure des Religieuses Hospitalières De l'Hôtel-Dieu de Québec A Québec - En Canada

FIN